



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 01 août 2019

FAPT

## Orange: Résultats financiers du 1er semestre 2019

### Gagnons une autre répartition des richesses!

Le chiffre d'affaires est en hausse de 0,5% sur le second trimestre. Ces résultats sont portés par une meilleure résistance des ventes sur le périmètre France et une forte croissance en Afrique (+ 5,6%). L'EBITDA est également en croissance et le résultat net connaît une progression de 29,4 % à plus de 1,137 milliards d'euros au premier semestre 2019.

Cette croissance est le résultat des investissements dans les réseaux très haut débit mais également de l'implication de l'ensemble du personnel du groupe.

Compte tenu de l'impact positif des investissements sur les résultats, il apparaît surprenant qu'Orange confirme sa volonté de réduire ses CAPEX (investissements) à partir du 2ème semestre 2019, alors même que les autres opérateurs de télécommunication continuent de lever des fonds pour répondre aux attentes en terme de développement des infrastructures réseaux (5G, FTTH).

Ce sont ces investissements qui permettent à l'entreprise de pérenniser son activité. C'est la cohérence et la complémentarité entre le réseau et les services qui assurent à l'entreprise d'être à même de relever les défis technologiques et sociétaux de demain.

En outre, Orange utilise le personnel comme variable d'ajustement afin de satisfaire

l'appétit des marchés financiers. La CGT dénonce cette politique dévastatrice en termes d'emplois (2000 suppressions en France au 1er semestre 2019).

Parallèlement à ces choix de réduction des investissements et des effectifs, Orange confirme une nouvelle fois sa fidélité aux actionnaires en maintenant un versement du dividende à 70 centimes par action (rendement prévisionnel 2019 : 5,12%). Pour la CGT le passage du dividende de 60 cts à 70 cts d'€ (+ 17%) a été fait au détriment des investissements, de la R&D, de l'emploi et des conditions de travail.

**La CGT réaffirme la nécessité de partager les gains de productivité pour améliorer les conditions de vie et de travail des salariés et pour répondre aux besoins des populations sur tout le territoire.**

**Elle appelle les salariés à se mobiliser le 24 septembre 2019 dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle pour la réponse à leurs revendications !**